

22 Âge des enseignants et féminisation des personnels de l'enseignement ordinaire et spécialisé

La modification de la législation en matière de départ à la pension a ralenti le processus de rajeunissement de la population enseignante précédemment observée. Ce rajeunissement devrait toutefois redémarrer à l'avenir au regard des départs ainsi reportés et de l'accroissement de population scolaire attendue, en particulier dans l'enseignement secondaire. Le personnel enseignant se caractérise par une forte prédominance de femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus âgé. L'enseignement poursuit sa féminisation, à tous les niveaux d'enseignement et plus particulièrement dans les fonctions d'inspection et de direction ou sous-direction ; toutefois la représentation des femmes y reste la moins importante, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire. La fonction de surveillant-éducateur est plus équilibrée et très stable depuis 10 ans.

La population étudiée concerne les enseignants dénombrés en « équivalents temps plein »¹ (ETP) rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles². Elle concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 4 % des enseignants hors DPPR (départ précédant la pension de retraite)³.

Pyramides des âges des enseignants (en ETP) en janvier 2017 dans l'enseignement ordinaire et spécialisé (fig. 22.1)

Les pyramides comparent les distributions des âges chez les hommes et chez les femmes pour chaque niveau d'enseignement. Les ETP relatifs aux personnes ayant opté pour un départ précédant la pension de retraite ont été identifiées séparément des autres. En 2017, le nombre d'enseignants toujours en activité au-delà de 55 ans est en forte augmentation à tous les niveaux d'enseignement. Ce phénomène est la conséquence logique du nouveau régime de DPPR entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012, lequel ne permet plus, pour les enseignants nés après 1956, que des départs à temps partiel entre 55 et 58 ans, et ce dans une limite de temps stricte, variable en fonction de l'ancienneté.

Au niveau maternel, le personnel enseignant, à 97 % féminin, présente, en 2017, une distribution des âges assez élançée avec un maximum à 46 ans. Celui-ci correspond à un « pic » de la population scolaire maternelle observé entre 1993-1994 et 1995-1996. Un certain vieillissement se fait sentir chez ces enseignants : leur âge moyen hors DPPR est de 42,4 ans en 2017 contre 40,7 ans en 2016.

Au niveau de l'enseignement primaire, le personnel enseignant est majoritairement féminin (82 % en 2017). La distribution des âges présente deux creux, le premier au niveau des 49-51 ans et un second au niveau des 34-36 ans. Ceux-ci s'expliquent principalement par les fluctuations de la population scolaire, laquelle a connu ses niveaux les plus bas entre 1989-1990 et 1992-1993 et entre 2004-2005 et 2006-2007. À ce niveau, l'âge moyen hors DPPR a également augmenté : 41,0 en 2017 contre 39,7 en 2016.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, le personnel enseignant masculin représente 37 % en 2017. La pyramide des âges se rééquilibre avec les départs progressifs à la retraite des enseignants engagés massivement dans les années 1970, pour faire face aux besoins nés de l'augmentation démographique (baby boom) et de la mise en place de l'enseignement rénové. On observe deux concavités dans la pyramide 2017 : entre 48 et 51 ans d'une part, et entre 38 et 40 ans d'autre part. Celles-ci correspondent à des creux dans la population scolaire observés en 1992-1993 et en 1999-2000, mais également aux mesures de rationalisation de 1995-1996 et 1996-1997 qui ont pesé sur les recrutements. L'âge moyen hors DPPR de 43 ans en 2017 augmente sensiblement par rapport au 41,9 observé en 2016. Une diminution

de l'âge moyen devrait s'observer dans les années à venir, eu égard à l'accroissement de la population scolaire et aux départs à la retraite.

Pour l'enseignement spécialisé, la forme de la pyramide, dont la base ne cesse de s'élargir, reflète l'augmentation continue de la population scolaire depuis 1992-1993, ainsi que les différentes mesures volontaristes d'augmentation de l'encadrement qui ont suivi. Ce développement important a des répercussions sur l'âge moyen qui se situe en 2017 à 41,6, en augmentation par rapport à l'année dernière 40,3. Ici les femmes représentent, en 2017, 68 % des enseignants du spécialisé.

Évolution de la représentation du personnel féminin (en ETP) dans les principales fonctions de l'enseignement ordinaire et spécialisé (fig. 22.2)

La représentation du personnel féminin paraît d'emblée très différente selon les principales catégories de fonction de l'enseignement ordinaire et spécialisé.

La fonction d'enseignant est déjà fortement féminisée, quel que soit le niveau observé. Cette féminisation se poursuit lentement dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaire aussi bien que dans l'enseignement spécialisé pour atteindre respectivement 82 %, 63 % et 68 % en 2017. Par rapport à 2015, les variations observées sont inférieures à 0,4 point. Le cas de l'enseignement maternel est toutefois atypique : longtemps exclusivement féminin, il occupe maintenant près de 3 % des hommes, ce qui est principalement dû à l'engagement progressif de maîtres de psychomotricité depuis 2003. Par rapport à 2016, la représentation masculine a toutefois diminué de 0,1 point.

La fonction de surveillant-éducateur, essentiellement présente au niveau secondaire, est plus équilibrée avec 58 % de femmes dans l'enseignement ordinaire et même 51 % dans l'enseignement spécialisé. Depuis 2007, l'accroissement s'est limité à 1,2 point.

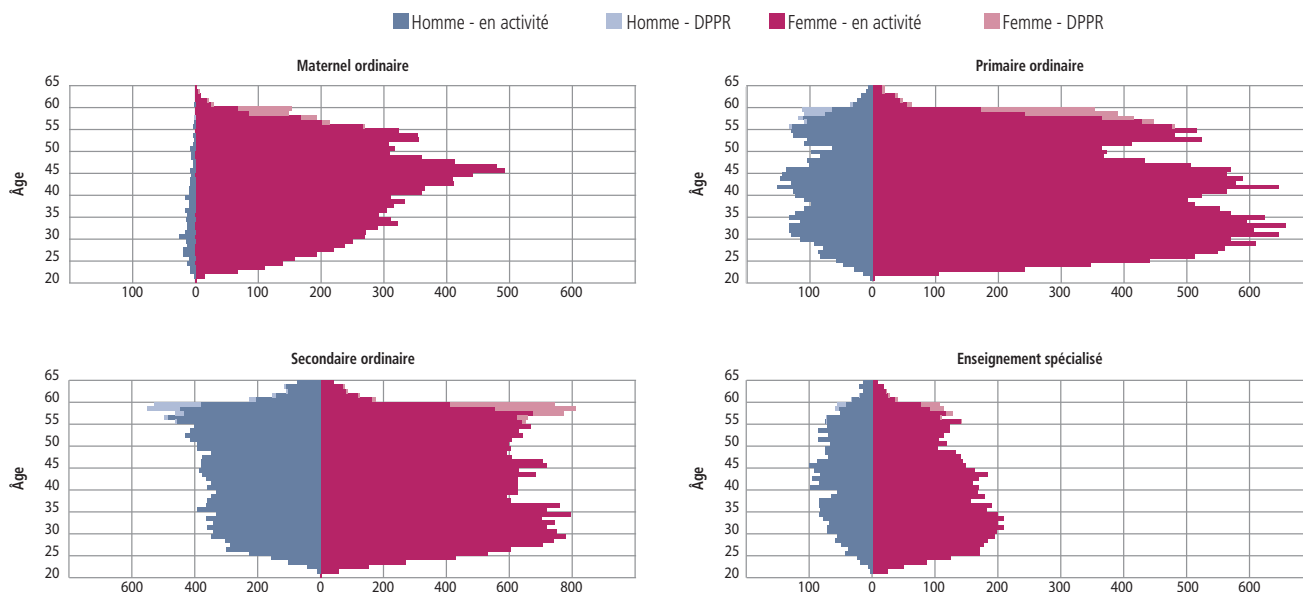
C'est dans **les fonctions d'inspection et de direction ou sous-direction** que la représentation féminine est la moins importante mais c'est aussi là que l'évolution est la plus significative. Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la féminisation est la plus importante avec, actuellement, 55 % d'inspectrices et 64 % de directrices. Ces proportions étaient, en janvier 2007, respectivement de 51 % et 55 % ; les taux de croissance sur 10 ans s'élèvent donc respectivement à 7 % et 17 %. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, on observe actuellement 43 % d'inspectrices et 44 % de directrices ou sous-directrices alors que ces proportions étaient, en janvier 2007, de 35 % et 32 %, soit des taux de croissance sur 10 ans de 21 % et 38 %.

1 Un « équivalent temps plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

2 Le nombre d'enseignants « équivalents temps plein » correspond au nombre de charges « équivalents temps plein » rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois de janvier de l'année scolaire.

3 Les DPPR sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite, telles que le permettent les articles 7 à 10 de l'Arrêté royal du 31 mars 1984.

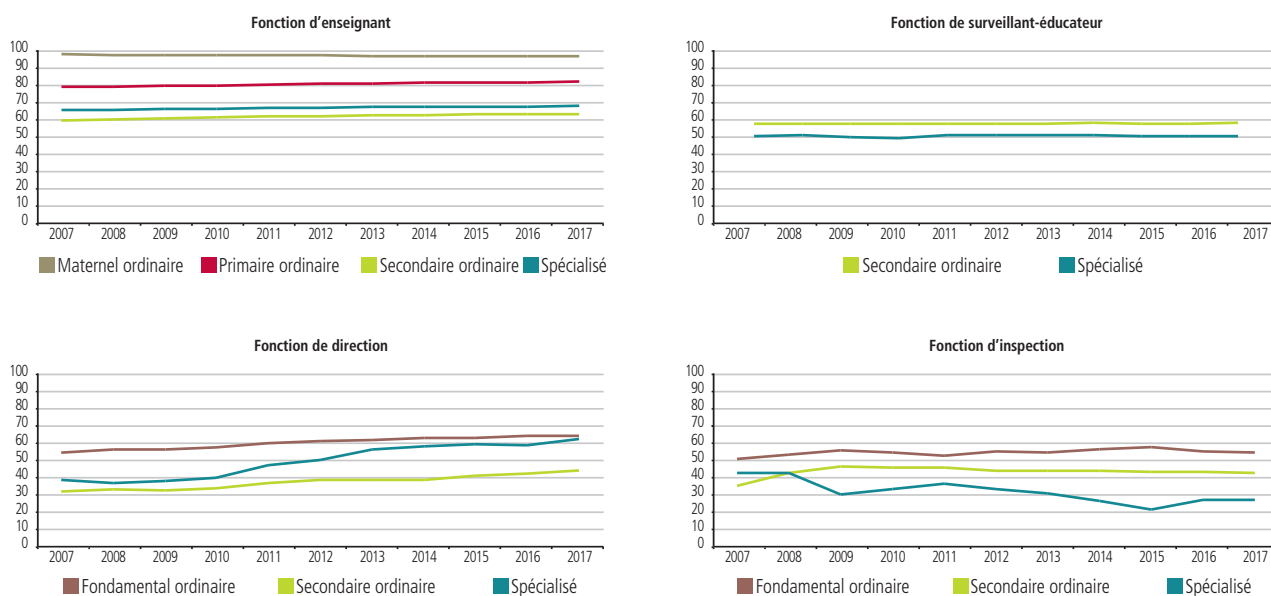
22.1 Pyramides des âges des enseignants (en ETP) en janvier 2017 dans l'enseignement ordinaire et spécialisé



En 2017, l'âge moyen* des enseignants est de 42,4 ans au niveau maternel ordinaire, 41,0 ans au niveau primaire ordinaire, 43,0 ans au niveau secondaire ordinaire et 41,5 ans dans l'enseignement spécialisé.

*Il s'agit de l'âge moyen des enseignants, pondéré par leur charge (ETP). Ainsi, un mi-temps compte-t-il pour ½ dans le calcul de la moyenne, alors qu'un temps plein compte pour 1.

22.2 Évolution de la représentation du personnel féminin (en ETP) dans les principales fonctions de l'enseignement ordinaire et spécialisé



En 2017, la proportion de femmes dans la fonction de direction de l'enseignement secondaire ordinaire est de 44 %, contre 32 % en 2007, soit un accroissement de près de 38 %.